Ville de Fribourg

Plan d'aménagement local
Dossier d'affectation

Plan de protection du site

ENQUÊTE PUBLIQUE

12 octobre 2018	H 891 x L 1050 mm	1 : 5000

Visa de la Direction de l'Édilité — Date

Andrea Burgener Woeffray
Directrice de l'Édilité

Nicole Surchat Vial
Architecte de ville

Delphine Galliard
Cheffe de projet

Enquête publique selon publication dans la Feuille officielle du canton de Fribourg

N° du au

Adopté par le Conseil communal de Fribourg — Date

Thierry Steiert
Syndic

Catherine Agustoni
Secrétaire de ville

Approuvé par la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions — Date

Le Conseiller d'État Directeur

LÉGENDE

- Secteur subordonné à des mesures d'harmonisation avec un ensemble urbanistique protégé
- Harmonisation «Plan en damier»
- Secteur de protection des fortifications
- 18 Périmètre archéologique
- Bâtiment perturbant le site construit
- Voie de communication protégée de catégorie 1
- Voie de communication protégée de catégorie 2
- Bâtiment et élément protégés de catégorie 1
- Bâtiment et élément protégés de catégorie 2
- Bâtiment et élément protégés de catégorie 3

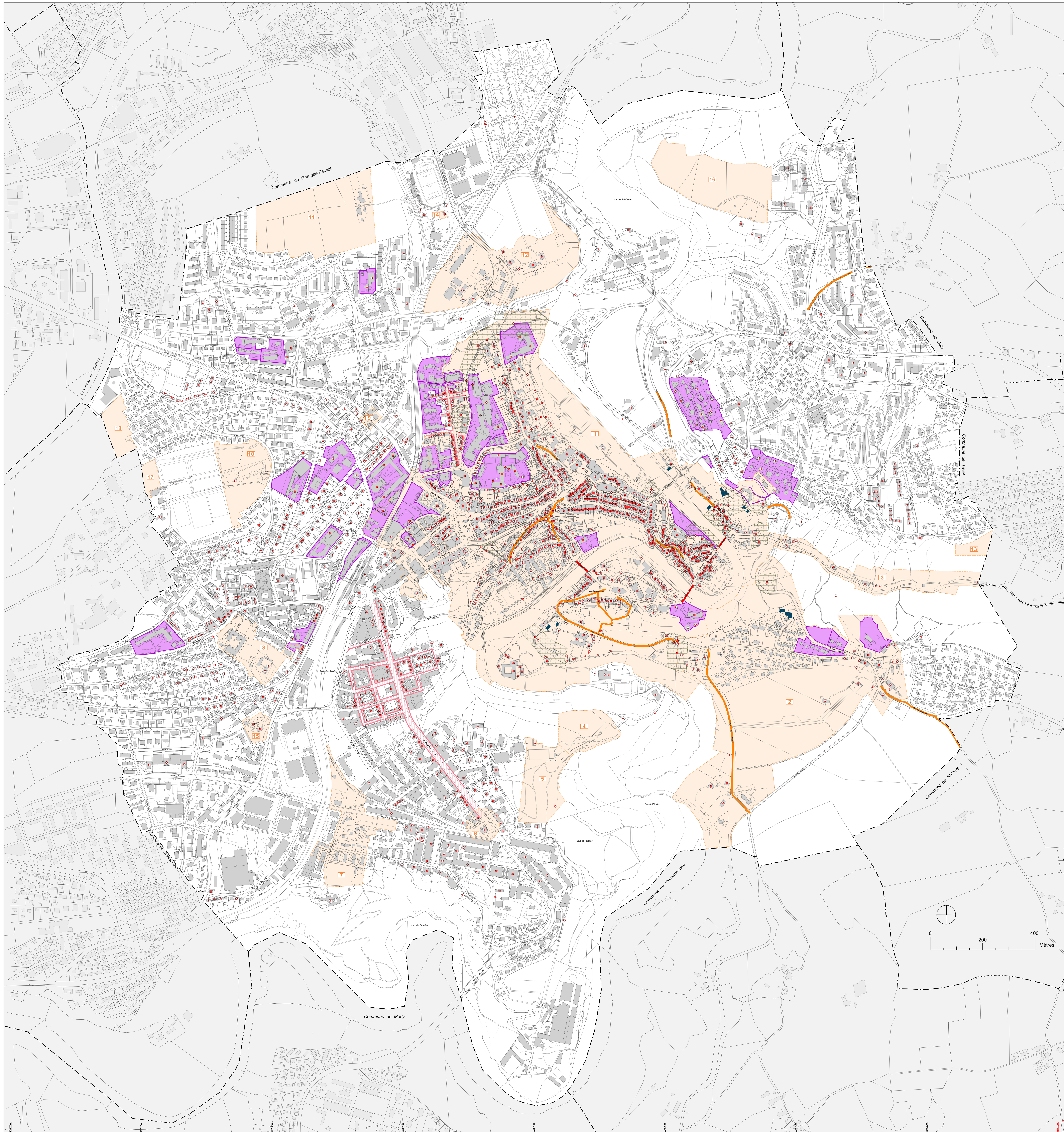

Plan cadastral: Service du cadastre et de la géomatique, État de Fribourg, 05.09.2018 (MN95)